ÉGLISE CATHOLIQUE EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Homélie du 13 juillet 2025, par le P. Maxime Petit

Chers frères et sœurs,

A la lecture de cette parabole que nous connaissons par cœur, le prêtre que je suis aurait envie de se cacher… Car, bien que ce récit ne parle évidemment pas des prêtres de l'Eglise catholique, l'amalgame avec les prêtres du Temple de Jérusalem est vite fait ! Et avouons-le, cela n'est pas à notre avantage. En effet, tandis que le prêtre et le lévite changent de trottoir à la vue de ce malheureux détroussé, le Samaritain, cet homme dont la foi en Dieu est douteuse voire incertaine, ne se pose même pas la question : il vient au secours de cet homme. Il le soigne, le nourrit et met même la main au porte-monnaie pour assurer son entier rétablissement.

Attention, n'allons pas trop vite en besogne. Jésus n'est pas en train de justifier la foi des Samaritains. Il n'est pas non plus en train de dire que la pratique de la Loi n'a aucune importance à partir du moment où l'on est charitable envers son prochain. En fait, si Jésus raconte cette parabole, c'est pour répondre à une question précise, posée par un interlocuteur précis. Cette question, je me permets de la rappeler : « *Maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ?* » Et celui qui la pose n'est autre qu'un docteur de la Loi, autrement dit un érudit, passionné par l'étude des textes sacrés qui cherche à mettre Jésus à l'épreuve !

C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit cette parabole. Un homme croyait chalenger Jésus… Mais ce dernier, en fin rhéteur, retourne la situation. Et finalement, c'est lui qui, par cette parabole va secouer son interlocuteur. Autrement dit, cette petite histoire que l'on aime bien sortir à toutes les sauces est indissociable du contexte dans laquelle elle est racontée. Ici, Jésus s'inscrit dans une polémique ! Il insiste, il force le trait, il prend le contre-pied du docteur de la Loi pour faire chanceler ses certitudes.

Alors, quel est la fine pointe de cette discussion ? Quel est son enjeu ? Il me semble que Jésus cherche à mettre en lumière la tension qu'il y a entre le respect de la Loi et la charité envers son prochain. Pour le dire autrement, la question qui se pose est la suivante : est-il permis de contrevenir à la Loi de Dieu si c'est pour faire le bien ?

Le docteur de la Loi qui est en face de Jésus n'est pas un imbécile. Il sait bien que la finalité de la Loi n'a pas d'autre but que de faire grandir l'homme dans la connaissance de Dieu et donc que cette dernière s'accomplit dans l'amour. D'ailleurs, lorsque Jésus l'interroge, il n'hésite pas à un instant à répondre par un extrait du Lévitique : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ton intelligence, ET ton prochain comme toi-même* ». Seulement, et c'est sur ce point que Jésus va le chercher, son propos demeure trop théorique. C'est une belle phrase, une sorte de mantra qui sonne bien. Mais pour Jésus, cela ne suffit pas ! Pour lui, la Loi s'applique à la vie réelle. La Loi se vit. C'est pourquoi il illustre par sa parabole ce que disait Moïse dans le Deutéronome : « *cette Loi n'est pas au-dessus de tes forces ni hors de ton atteinte.* (…) *Elle est tout près de toi, cette parole, elle est dans ta bouche et dans ton cœur AFIN QUE tu la mettes en pratique* ».

Autrement dit, Jésus cherche à ce que son interlocuteur passe de la tête au cœur, de la connaissance à la pratique et qu'ainsi il se rende compte que la Loi, donnée par Dieu à son Peuple, est au service de son bien… et non l'inverse. Oui, le prêtre et le lévite, pour assurer leur service dans le Temple, doivent s'abstenir de toucher cet homme souillé de sang sur le chemin. Mais que vaut leur service liturgique s'il n'est pas subordonné au soin de cet homme ? Que valent leurs prédications sur l'amour du prochain s'ils ne sont pas capables de l'aider concrètement en venant à son secours lorsqu'il est attaqué. Comme le dira saint Jean dans sa première épître en une formule concise : « *Petits enfants, n'aimons pas en paroles ni par des discours, mais par des actes et en vérité ».*

Mais alors, chers frères et sœurs, vous me direz peut-être : si cette parabole du bon Samaritain est autant attachée au contexte dans laquelle elle est prononcée, comment nous, chrétiens du XXIème siècle, pouvons-nous la faire nôtre ?

Je répondrais en disant d'abord que nous serions bien mal avisées de l'utiliser pour justifier nos petits manquements à la Loi. Car avouons-le, il peut nous arriver de nous auto-justifier en utilisant sur nos bonnes œuvres et nos actes de charité. Par exemple : « Oh, j'ai la flemme de me lever pour aller à la messe ce dimanche matin… mais bon, j'ai bien rendu service à mon voisin cette semaine ! » Ou encore : « je sais bien qu'il aurait été préférable que je ne boive pas trop au bon dîner chez des amis hier soir, mais le bon Dieu me le pardonnera bien, j'ai passé toute mon après-midi à porter des cartons pour une association

caritative ». Vous savez, chers frères et sœurs, que je ne suis pas un grand moraliste. Mais ce genre de petites compromissions qui ne me sont pas étrangères m'interrogent. Si nos actes de charité vis-à-vis de notre prochain servent à contrebalancer nos petits travers, sont-ils vraiment des actes de charité ? L'amour, par définition, est gratuit. Il ne peut servir à justifier quelque chose sans être dénaturé… Je crois que cela nous invite donc à poser dans les jours qui viennent de véritables actes de charité. C'est-à-dire des actes VRAIMENT gratuits. Je vous propose que cette semaine, lorsque l'occasion se présentera de donner un coup de main à un voisin, de visiter une personne isolée, de prendre le temps pour prier, nous essayions de le faire gratuitement, de l'offrir vraiment au Seigneur. Non pas en mettant cela à son crédit pour ensuite pouvoir outrepasser une règle ou deux, mais en SE DONNANT, GRATUITEMENT, à l'exemple de ce Samaritain.

Deuxième enseignement que je relève dans cette parabole, c'est que la vie d'autrui est le bien le plus précieux qui soit. Dans l'histoire présentée par Jésus, cela saute aux yeux ! Et c'est par cet angle-là que nous, chrétiens du XXIème siècle, pouvons nous laisser saisir par cette parabole. Car nous devons porter à bras le corps, ce respect infini de la vie qui va de la conception jusqu'à la mort. C'est particulièrement important dans un siècle où le bien précieux qu'est la vie est menacé dans nos sociétés occidentales. Là encore, mon but n'est certainement pas de vous dire ce qu'il convient de faire du haut de mes 30 ans. En revanche, je crois qu'il est de notre devoir de ne pas nous dérober devant ces questions majeures. Comment accompagnons-nous les plus fragiles dans les derniers instants de leur vie terrestre ? Que faisons-nous pour soutenir les soignants dans leur combat pour la vie ? Et enfin, quelle pression mettons-nous sur les politiques qui nous gouvernent pour que l'on ne fasse pas passer l'euthanasie pour un acte de charité ou de bienveillance ? Dans l'évangile de ce jour, Jésus est on-ne-peut-plus clair ! La vie de l'homme est le bien le plus précieux. Elle passe au-dessus des prescriptions rituelles. La véritable charité consiste donc à la préserver face à l'hypocrisie légaliste. Ce qui requiert certainement de notre part courage et détermination.

Alors chers frères et sœurs, revivifiés par cette parabole du bon Samaritain, soyons fermes dans la foi, constants dans l'espérance ! Jésus veut nous prendre sur ses épaules pour nous introduire dans la vraie vie, sans compromission ni détérioration de la vérité. Et par là, il veut nous élever jusqu'à SA vie, pour l'éternité. Amen.

---

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 07/12/2025 -
https://charente.catholique.fr/sud-charente/actualites/homelie-du-13-juillet-2025-par-le-p-maxime-petit/